



Entretien en vue d'un licenciement

Par **djoe**, le **30/01/2013** à **18:03**

Bonjour,rnrnJ'ai été convoqué par mon chef ce matin qui m'a remis un courrier en vu d'un éventuel licenciement.rnCelui-ci fait également l'objet d'une mise à pied jusqu'à la date de cet entretien prévu dans 2 semaines.rnLorsque je lui ai demandé pour quelle raison et de quoi il s'agissait, il m'a dis que je devait attendre la date de l'entretien pour le savoir.rnDonc j'ai été mise à pied et je ne sais pas pourquoi ni les faits qui me sont reprochés.rnEst-ce légal?rnComment puis-je me retourner?rnQue risque-t-il de se passer?rnMerci

Par **Lag0**, le **30/01/2013** à **19:04**

Bonjour,rnC'est effectivement normal. La lettre de convocation à l'entretien préalable n'a pas à spécifier la faute reprochée. C'est justement le rôle de l'entretien préalable de vous exposer les griefs de l'employeur et de recueillir vos explications.

Par **pat76**, le **31/01/2013** à **15:25**

BonjourrnrnVous serez assisté par un conseiller lors de l'entretien préalable?rnrnvous avez des délégués du personnel dans l'entreprise?

Par **mirwenn**, le **31/01/2013** à **19:39**

Bonjour,rnrnJe suis actuellement en train de vivre cela, courage. (pour moi : remise du courrier le 4 janvier, entretien le 14 janvier et depuis j'attends)rnrnCe que j'ai fait:rnrn-J'ai choisi un DP qui pris des notes pendant l'entretien et en a fait un compte-rendu (son rôle n'est pas de défendre mais d'être témoin)rnrn-Comme je me doutais du motif, j'ai préparé un dossier précis sur mon cas, je suis allée à la maison du droit, c'est gratuit et un avocat m'a donné un premier conseil gratuitement.rnrn-J'ai appelé l'inspection du travail qui m'a également conseillé.rnrn- Le jour J, je me suis défendue, j'ai parlé 45 mns en argumentant sur mon cas. (je ne sais toujours pas comment j'ai réussi à le faire car on est tellement seul dans cette situation, ça doit être l'instant de survie)rnrn-Et j'ai découvert que l'on me donnerait une réponse entre 2 et 30 jours: et en fait c'est ça le pire: d'être dans l'attente. Cela fait 1 mois que je suis bloquée chez moi. Mise à pied le 4 janvier et réponse au plus tard le 14 février soit un mois et demi d'attente.rnrnDonc courage, c'est dur à avaler mais j'ai appris qu'il fallait être pragmatique même si ce n'est pas évident. Donnez-moi des nouvelles.rnrnCourage